

## AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES CQS/MCA-M/EW-33/COMPACT-PP-10

La sélection d'un cabinet de consultants chargé de l'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la formation professionnelle privée : processus d'examen et de certification des lauréats des établissements de formation professionnelle privée non accrédités par les établissements relevant du secteur public

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 450 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain de 15% au minimum. Le montant global est destiné à financer deux projets à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier » et dont la mise en œuvre s'étale sur 5 années à compter du 30 juin 2017.

Par cet avis spécifique de passation de marché, l'Agence MCA-Morocco sollicite des propositions en vue de se procurer les services d'un cabinet de consultants qui sera chargé de l'appui à la mise en œuvre de la réforme du secteur de la formation professionnelle privée : processus d'examen et de certification des lauréats des établissements de formation professionnelle privée non accrédités par les établissements relevant du secteur public.

La description détaillée des services à fournir est disponible au niveau des termes de références de la Lettre d'Invitation (LI), qui présentent la nature de la prestation, les tâches et les obligations du cabinet de consultants, ainsi que les services à fournir. La LI est ouverte à toutes les entités éligibles (« Cabinets de consultants ») qui souhaitent soumissionner.

L'Agence MCA-Morocco attribuera un contrat d'une durée de **vingt (20) mois** maximum sans toutefois dépasser la date de fin du Compact, soit le 30 juin 2022.

Un cabinet de consultants sera choisi conformément à la méthode de sélection basée sur la qualification du Consultant (CQS). La procédure d'évaluation est expliquée au niveau de la Lettre d'Invitation (LI) conformément aux Directives du Programme de MCC en matière de passation des marchés disponibles sur le site Internet de MCC : (www.mcc.gov/ppg).

Les cabinets de consultants désirant recevoir la LI pour soumettre un dossier de qualification doivent exprimer leur intérêt par courriel, en indiquant leurs coordonnées complètes à l'adresse suivante : <a href="mailto:procurement@mcamorocco.ma">procurement@mcamorocco.ma</a>

Les demandes de clarification des soumissionnaires sur la présente consultation doivent parvenir par e-mail, au plus tard le **18 mars 2020**, afin que les réponses soient fournies à tous les soumissionnaires enregistrés au plus tard le **24 mars 2020**, à l'adresse suivante : procurement@mcamorocco.ma

Les propositions doivent être soumises <u>électroniquement</u> au plus tard le **30 mars 2020 à 15h00mn** (heure de Rabat) via le lien Dropbox communiqué au niveau de la Lettre d'Invitation.

Les soumissions déposées sous format papier ou par courriel ne seront pas acceptées.

Seul le Soumissionnaire ayant obtenu le meilleur score à l'issue de l'évaluation des qualifications, sera invité à soumettre une proposition technique et financière.